

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Janvier 2021



n°177

sommaire



PROJETS RCA



RETROSPECTIVE



JARDIN SOLAIRE

EDITO Bye Bye 2020

Difficile de quitter cette année 2020, sans avoir une pensée pour tous ceux qui ont souffert, perdu un parent, une connaissance, mais aussi pour ceux qui ont œuvré pour passer le cap en nous soignant, en apportant du réconfort, en montrant qu'ils sont là aussi pour nous soutenir.

Difficile de ne pas avoir une pensée pour ceux qui ont perdu leur emploi, n'ont pu exercer leur métier ou faire fonctionner convenablement leur commerce.

Difficile aussi de savoir si 2021 va balayer d'un coup de baguette magique cette année perturbée.

Mais dans chaque moment difficile on doit voir le positif.

Cette année nous a fait prendre conscience de l'importance de la santé, de la solidarité, de l'entraide et du don de soi.

Au niveau communal, nous n'avons pas manqué de remercier nos 200 collaborateurs pour le dévouement de chacun à nos concitoyens.

A l'occasion de ces fêtes de fin d'année, les illuminations apportent un petit plus à l'ambiance festive ; cette année nous avons eu la chance d'avoir le soutien de Comartagrind pour les rendre encore plus grandioses.

Nous avons demandé à l'association « Hawaï VW Club Ittre » d'organiser une balade de Noël avec des cocottes illuminées. Malgré le peu de publicité qui nous était imposé afin de ne pas créer de rassemblements, Frédéric Roggemans, son frère Fabrice et William ont organisé cela de main de maître. C'est décidé, l'année prochaine, nous le referons pour VIVA FOR LIFE.



Le Syndicat d'initiative a réalisé, à la demande du Collège, la promotion par vidéo de nos restaurateurs ; cela a eu un succès incroyable avec plus de 20.000 vues.

La Confrérie du Cra Stoffé a testé notre nouveau four banal et a permis ainsi à nos concitoyens de déguster leur fameuse tarte pendant les fêtes.

Bien sûr, n'oublions pas nos bons d'achats pour nos

pensionnés, les bons coups de pouce et les bons sacs poubelles qui vont permettre à certains d'entre nous de mieux terminer l'année, mais aussi de valoriser nos commerçants et services locaux.

Enfin, ne passons pas à côté de ce geste de nos enfants des écoles communales et de l'extracolaire qui ont réalisé plus de 850 dessins pour les personnes isolées, les résidents et le personnel des homes, mais aussi pour nos médecins, nos infirmières à domicile, nos policiers et pompiers. Geste très apprécié.



Merci à tous de vous être investis, d'une manière ou de l'autre, pour que cette fin d'année soit la plus douce possible et surtout solidaire.

Puisse 2021 être une année sereine.

Une année où il ne faut pas seulement rêver de grandes choses, mais se lever et les réaliser.

Prenez soin de vous, des autres et surtout de ceux que vous aimez.

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre



UN NOUVEL OUTIL NUMÉRIQUE AU SERVICE DU CITOYEN : LE «E-GUICHET»

Soucieuse d'améliorer les services rendus aux citoyens, l'Administration communale d'Ittre vient de se doter d'un nouvel e-guichet ! Il était déjà possible de réaliser certaines démarches via notre site internet telles que, par exemple, l'introduction de sa demande de changement d'adresse, les commandes d'extraits de casier judiciaire ou d'actes d'état civil. Avec notre nouvel e-guichet, nous vous proposons d'aller plus loin en ayant un accès direct à certains documents !

Quels documents puis-je obtenir ?

Vous pouvez recevoir vos actes d'état civil tels que votre acte de naissance, de mariage, ... mais également votre extrait de casier judiciaire. Les documents récents sont directement téléchargeables, les autres devront quant à eux faire l'objet d'un traitement par un agent communal.

D'ici quelques semaines, nous pourrons également

vous proposer la délivrance des certificats de population. Vous pourrez, entre autres, recevoir une composition de ménage, un certificat de résidence, ...

Comment y accéder ?

Le e-guichet est accessible via notre site internet www.ittre.be ou via l'application « Ittre en poche ».

Il vous suffit ensuite de cliquer sur le logo :



Vous devrez ensuite vous authentifier.

Vous pouvez le faire soit :

- avec un lecteur de carte. Il faudra alors vous munir de votre carte d'identité et de votre code PIN ;
- avec votre smartphone ou votre tablette via l'application Itsme® ;
- avec une clé numérique du Service Public Fédéral Stratégie et Appui (Transformation Digitale). Le Service population peut vous aider à l'obtenir.

Pour vous aider, des vidéos explicatives sont accessibles sur le site www.ittre.be. Nous vous invitons à les consulter en cas de besoin.

Quels sont ses avantages ?

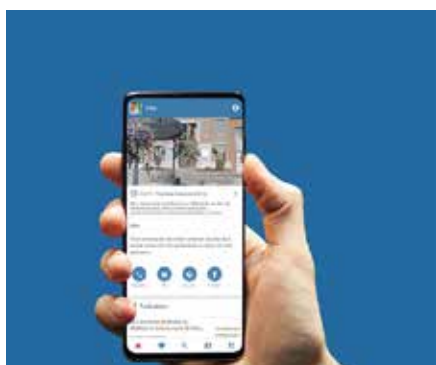
- Le e-guichet est ouvert 24 heures sur 24.
- Pas besoin de se déplacer à l'administration communale.
- Pas besoin de faire la file pour accéder au service Population ou Etat civil.
- Accès possible sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone et ce de manière sécurisée et sans devoir créer un compte ;
- Vous pouvez directement transmettre vos documents au destinataire sans devoir les scanner.
- Les services communaux peuvent se consacrer à d'autres missions essentielles ;

La Commune d'Ittre entend rendre aux habitants des services toujours plus performants et répondant aux enjeux et attentes d'une administration moderne. Néanmoins, les services communaux seront toujours à l'écoute des citoyens n'ayant pas d'accès aux nouvelles technologies !



ITTRE, COMMUNE CONNECTÉE

Afin de s'adapter aux nouveaux usages et pour être plus proche de vous, la commune d'Ittre s'équipe d'une application mobile entièrement gratuite, simple d'utilisation et ne nécessitant pas d'être installée.



Disponible en vous rendant sur ittre.enpoche.be depuis votre smartphone, « Ittre en poche » se veut moderne, ergonomique mais surtout remplie d'informations pratiques et utiles aux Ittrois(es), aux visiteurs d'un jour ou amoureux de notre belle commune.

Vous pourrez y découvrir la liste de l'ensemble des services accessibles depuis votre smartphone :

- Les renseignements utiles sur les services communaux,
- Les manifestations de la commune,
- Le calendrier de collecte des déchets,
- Les horaires des transports en commun,
- Et bien d'autres choses encore !

Désormais restez informé de l'actualité de votre commune en temps réel en activant les notifications d'alerte* :

- Recevez directement les informations concernant les travaux, la qualité du réseau d'eau ou encore les projets d'aménagements du territoire.

- Suivez les événements et l'actualité de la vie associative d'Ittre.
- Adressez facilement une demande à votre administration.
- Donnez-nous votre avis en répondant aux sondages qui vous seront envoyés.

Cet outil est un véritable lien numérique entre l'Administration communale et vous ! En quelques clics seulement, de façon intuitive et à tout moment de la journée, vous pourrez accéder à une multitude d'informations sur Ittre.

* Pour recevoir des notifications, les possesseurs d'iPhone doivent installer une application :



1. Téléchargez « Wallonie en poche » via l'App Store.
2. Ouvrez l'application et autorisez les notifications.
3. Sélectionner la commune d'Ittre dans la liste des communes connectées ou rendez-vous sur la carte, cliquez sur l'icône « Portails » puis sur « Afficher la liste ».
4. Sur la page d'Ittre, appuyez sur l'icône « Signet » en haut à droite de votre écran. Vous recevrez alors sur votre téléphone toutes les notifications envoyées par la commune.



2020 : RETOUR SUR UNE ANNÉE CHARGÉE...

Malgré la crise sanitaire inédite, l'année 2020 de la Régie Communale Autonome (RCA) Sport Iltre a été bien chargée en projets divers... Si le tennis a vu le lancement d'un site web de réservation et d'un contrôle d'accès, la JSI a vu la rénovation de ses vestiaires et douches.

Côté sportif, de multiples stages ont notamment été organisés durant les vacances scolaires (hockey, foot, futsal, tennis de table, cirque, karaté...). Malgré les mesures de restriction, la RCA a organisé début septembre la première édition de « **Move Iltre** », le week-end virtuel du sport iltrois. Enfin, le dernier défi de l'année de la RCA était le lancement, à l'initiative du Collège Communal, des chèques sport pour les jeunes de 4 à 18 ans.



POUR 2021 ? DES PROJETS PLEIN LA TÊTE !

L'ANNÉE 2021 SERA ENCORE PLUS CHARGÉE AVEC PLUSIEURS INVESTISSEMENTS IMPORTANTS...



Un projet padel est tout d'abord prévu sur le territoire iltrois. Des dossiers d'éclairage LED sont aussi au menu pour un terrain de football et le terrain synthétique.

La RCA étant également soucieuse de l'environnement, des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture du complexe de Virginal.

Enfin, la RCA projette la gestion de la cafétéria du nouveau complexe. L'aménagement de celle-ci sera dès lors à l'ordre du jour dans l'optique de proposer à ses nombreux utilisateurs une carte sympa et variée.

Suivre tous ces projets vous intéresse ? Nous vous invitons à rejoindre notre page Facebook « **Sport Iltre** ».



DES CHÈQUES SPORT DE 20€ POUR LES 4-18 ANS

Comme déjà signalé dans notre édition de décembre, le Collège Communal a décidé d'octroyer des chèques sport d'une valeur de 20€ pour les jeunes âgés de 4 à 18 ans pour cette saison 2020-2021.

Cette aide pourra être obtenue si le jeune est domicilié à Iltre et s'il est en ordre de cotisation pour cette saison au sein d'un club iltrois.

Notez que les formulaires doivent nous parvenir au plus tard le 31 janvier prochain. Ne tardez pas...

Vous souhaitez davantage d'informations ? Celles-ci se trouvent sur le site web de la commune (www.iltre.be).



STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Vous avez déjà certainement croisé un chat errant sur le territoire communal ; il se peut aussi qu'un chat errant squatte vos alentours, parfois même votre jardin. Or la prolifération incontrôlée des chats errants est autant un désagrément pour l'homme qu'une souffrance pour l'animal.



Savez-vous qu'un couple de chats errants peut être à l'origine de la naissance de plus de **20000 chats ! en seulement 4 ans**.

La seule solution pour éviter toute reproduction des chats tient dans la STÉRILISATION et la méthode dite : « **capturer-stériliser-replacer** » - CSR est la meilleure solution.

En effet, elle a l'avantage que les chats stérilisés défendent leur territoire contre les individus de même sexe, tenant ainsi les autres chats errants à l'écart.

On ne peut néanmoins pas complètement empêcher l'arrivée d'intrus, il est donc nécessaire de pratiquer régulièrement des opérations de castration et/ou de stérilisation.

La commune d'Iltre collabore pour ce projet avec l'ASBL **les Amis des Animaux** qui organise les stérilisations.

Pour la stérilisation, vous pouvez contacter directement les amis des animaux au numéro : 064 55 58 98.

Le service d'environnement et bien-être animal reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : 067 79 43 49.

Assurez-vous au préalable qu'il s'agisse bien d'un chat errant et non de celui de l'un des voisins ! En aucun cas, la stérilisation d'un chat domestique et/ou adopté ne pourra se faire dans le cadre de ce projet.

L'Association Les Amis des Animaux vous fournira une cage-trappe, disponible chez un vétérinaire local pour la capture de l'animal et vous renseignera un vétérinaire local pour effectuer la stérilisation. La cage-trappe est à restituer au vétérinaire.



STAGE DE FUTSAL : VACANCES DE CARNAVAL



Le hall omnisports de Virginal accueillera durant les vacances de carnaval (du 15 au 19 février) un stage de futsal pour enfants organisé par notre club, MFC Futsal Academy.

Si cela vous intéresse, ne tardez pas car le succès est au rendez-vous...

Retrouvez plus d'informations sur notre site web (www.sport-iltre.be).



L'ANNÉE 2020 DE VOTRE ADMINISTRATION EN QUELQUES CHIFFRES ET EN QUELQUES IMAGES

- Le Conseil communal s'est réuni à **8** reprises et le Collège communal chaque semaine.
- Le bulletin communal est paru **7** fois.
- 355** arrêtés de polices ont été édités.
- Les gardiens de la Paix ont effectué **1176** heures de surveillance pour les écoles, et **65** heures à d'autres occasions.
- 65** dossiers ont été instruits par le service urbanisme, **185** informations notariales ont été communiquées aux demandeurs et **8** demandes de divisions par notaires ont été menées à bien.
- Le service environnement, au-delà de ses actions courantes, a traité **28** demandes de particuliers, **11** demandes de raccordement à l'égout, a constaté **13** infractions en termes de dépôts sauvages, instruit **2** dossiers de permis uniques, **1** permis intégré, **7** dossiers primes environnementales, **93** déclarations ainsi que **10** changements d'exploitant.
- 6** activités ont été réalisées par le Plan Communal de Développement de la Nature.
- 135** jeunes ont fréquenté le J3 avec au total **1256** visites au sein du local jeunesse, soit une moyenne de **105** visites par mois.
- Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) a organisé **11** activités auxquelles ont participé **78** personnes.
- Le service finances a réalisé **6871** états de recouvrement, **5762** engagements et **480** mandats de paiement individuels ou collectifs.
- La cellule Marché publics a attribué **18** marchés.
- Le service de l'état civil a acté **65** naissances, **2** adoptions, **4** changements de prénom, **5** déclarations/attribution de nationalité, **34** déclarations de reconnaissance, **34** reconnaissances pré/post-natale, **18** mariages, **12** divorces, **18** déclarations de cohabitation légale, **12** de cessation de cohabitation légale et **89** décès. Il a également fourni aux citoyens **44** attestations de vaccination et **532** extraits de casier judiciaire.
- 144** dossiers de passeports ont été établis.
- 670** documents d'identité ont été délivrés ainsi que **330** permis de conduire.
- 6** demandes de pension ont été traitées.
- Le service mobilité, au-delà des autres actions, a élaboré **2** règlements complémentaires de circulation routière et **31** ordonnances de police temporaire.
- 19** étudiants ont bénéficié du service de « soutien à la réussite scolaire ».
- 177** enfants ont participé au programme d'activités extrascolaire communal et **249** enfants ont participé aux animations vacances. **29 565** présences d'enfants ont été comptabilisées au sein des sites d'accueil après l'école, soit, en moyenne, **238** enfants par jour, (**105** le mercredi).



Un 15 août particulier



Fin des travaux de la rue Bruyère de Virginal



Plusieurs éditions de «La Donnerie»



Réfection de l'église et du perron à Virginal



Sécurisation piétonne du centre d'Iltre



Rénovation du Recyparc de Virginal



Sanitaires à l'école de Virginal



La participation au jeu «71»



Travaux rue Planchette



Piste cyclable



Place aux Artistes



Commande, répartition et distribution de masques



Opération «Cartes de Voeux»: plus de 850 dessins réceptionnés



Ouverture du «Marché de Virginal»



Les «Effets de Porte»



Construction du Four Banal



Plusieurs épisodes de «grands vents»



EXPRESSION POLITIQUE IC

PRENONS SOIN LES UNS DES AUTRES

Une nouvelle année s'ouvre à nous durant laquelle nous devons encore faire face à la pandémie du Covid-19.

Affrontons 2021 ensemble, en prenant soin les uns des autres, afin de construire une société fondée sur des relations de fraternité et de solidarité.

Soyons particulièrement attentifs aux personnes qui ont perdu un membre de leur famille ou qui ont perdu leur travail.

Apportons un peu de réconfort à ceux qui souffrent et qui traversent des épreuves.

Soyons spécialement accueillants pour les personnes les plus démunies tant sur le plan financier que sur le plan moral.

Encourageons les artistes et artisans afin qu'ils puissent reprendre le chemin de la création et retrouver leur public.

Soutenons les restaurateurs, les indépendants et les commerces de proximité durement touchés

Témoignons toute notre reconnaissance aux médecins, infirmiers, au personnel des hôpitaux, bénévoles, pharmaciens, ... qui se dévouent sans compter pour soigner les malades et leur sauver la vie.

Recentrons-nous sur l'essentiel et découvrons le bonheur des choses simples qui sont à la portée de tous.

Essayons de remettre plus de chaleur

humaine au cœur de nos vies.

Redécouvrons la joie des retrouvailles et des bonheurs partagés.

C'est tout ce que nous vous souhaitons, à chacune et à chacun d'entre vous, pour cette année nouvelle !

Dans ces temps particuliers, n'oubliez pas que vous pouvez compter sur l'écoute et l'engagement d'Hélène, Pascale, Chantal, Daniel et Ferdinand au conseil communal, d'Isabelle Godfroid, Thierry Wyns, Marie-Amandine della Faille et Marc Blaimont au CPAS, de Stéphane Schallier, Valérie Stourme et William Van Rymenant dans les écoles, de Marie-Amandine della Faille, d'Andrea Belsky et Marc Vienne au CLI, d'Alain Dechamps à la commission de l'énergie, ainsi que de tous les membres des IC qui oeuvrent pour notre village. Merci encore à William et à son lumineux cortège de Noël à travers le village pour égayer le cœur de tous et la solitude de certains.

> Pour le groupe IC

Hélène de Schoutheete
Pascale Carton
Chantal Vanvarebergh
Daniel Vankerkove
Ferdinand Jolly



2021; QUELQUES PROJETS DU SERVICE TRAVAUX

- Suite de la rénovation du quartier du tram : après la plaine des petits mouchons, le sentier devant la crèche, le mur et les trottoirs autour de la maison Chabeau ainsi que le parking, nous allons embellir l'extérieur de la salle polyvalente et l'entrée de l'école maternelle.
- Grace à notre convention avec l'IFAPME de Braine-le-Comte, nous continuerons à embellir le Parc Bauthier ; élagage, abattage, rénovation des sentiers et panneaux didactiques ...
- Aménagement d'un parking de quelques 26 places à la rue Jean Jolly en face du terrain de foot N°3, réaménagement de la plaine de jeux et création d'un accès sécurisé pour les enfants se rendant aux modules de l'extrascolaire.
- Asphalage du sentier Nizelles et réalisation d'un accès définitif aux maisons des numéros 35, 37 et 39 du plateau du tram.
- Réfection d'une partie de nos chemins de campagne (apport de matières et compactage)
- Réalisation d'une liaison piétonne entre la Grand Place et le parking « deli », le parking rue Jean Jolly et l'école communale.
- Mise à l'étude de la rénovation de la rue des Dignes (mise en zone résidentielle).
- Campagne de signalisation ; mise en peinture routière des différents parkings, lignes blanches, triangles prioritaires ...
- Suite des réalisations des effets de porte rue du Roelux, Rouge Bouton, Montois, rue du Sart ...





KEYHOLE GARDEN

JARDIN EN TROU DE SERRURE (en français) ou JARDIN SOLAIRE

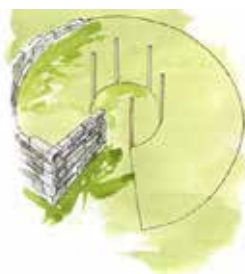
Il prend son nom de sa forme. Sa forme circulaire favorise les énergies cosmotelluriques.

Le keyhole garden est une technique de culture potagère lancée en Afrique il y a une vingtaine d'années afin de proposer aux villageois un système vivrier (qui produit des aliments destinés à l'homme) autonome demandant peu d'eau.

Un jardin circulaire, élevé à hauteur d'homme, dont le centre est constitué d'une colonne de compostage accessible par un petit sentier ; voilà le principe du jardin solaire.

Le keyhole produit plantes, fruits, ou légumes sur une petite surface qui ne dépend pas de la nature du sol sur lequel il est posé. Les apports nutritifs de la colonne sont continus, car ils sont générés par le compost central, ils sont importants aussi bien pour la terre que contient le jardin que pour le sol sur lequel il est construit.

COMMENT RÉALISER UN JARDIN EN TROU DE SERRURE:



Tracer un cercle de 3 m à 3,5 m de diamètre et un autre central d'1 m environ pour la tour de compostage. Monter un muret sans maçonnerie à 1 m de hauteur et former le trou de serrure. Le muret monte en ellipse. Il est d'une hauteur d'environ 60-80 cm à la gauche du trou de serrure et 80cm-1m à sa droite. Veiller à l'orientation du Keyhole avant de commencer à construire le muret : le trou de serrure est idéalement situé à l'est. Mais c'est la praticabilité d'accès qui prime sur l'orientation.

À l'aide d'un grillage, de vieux tuteurs en bambou ou de tout autre matériau de récupération matérialiser la colonne de compostage. Planter au centre de la structure 8 pieux ou tuteurs d'environ 1,60 m de longueur sur le périmètre du cercle réservé à la tour (voir étape 1).

Enfoncer les pieux de façon à ce qu'ils tiennent bien droit. Ils devront dépasser la surface du Keyhole d'au moins 20 cm. Passer un grillage à poules entre les pieux, de façon à former une colonne verticale qui formera la tour.



Préparer des petits fagots de branches d'1,20 m de haut pour former les cheminées d'hydratation. Ces fagots composés de trois rameaux ou plus (en fonction du diamètre), doivent être suffisamment profonds pour toucher la base du Keyhole, et déborder d'environ 20 cm de la surface de la terre.



Apporter les différentes couches de matériaux qui vont permettre de constituer la lasagne de Permaculture. Remplir le jardin en suivant un modèle de lasagne (branches et bûches, déchets verts puis bois fin ou feuilles mortes et compost) en laissant la colonne de compostage vide. Elle accueillera plus tard les déchets ménagers. Utiliser les matériaux disponibles sur place ou dans l'environnement immédiat. Attention, il est très important de bien tasser à la base, et de bien remplir les différents interstices pour éviter un tassement trop important par la suite. Il est également très important de veiller à arroser abondamment à chaque couche.



Les dimensions du keyhole, idéalement construit en pierre sèche sans maçonnerie

- Diamètre : trois mètres
- Hauteur du muret à gauche de l'ouverture : entre 60 et 80 cm, à droite de l'ouverture : entre 80 cm et 1 m
- Diamètre de la tour de compostage : 50 à 60 cm. construction également possible en bois, en briques...



Les plantations

On peut bien y planter ce que l'on veut, mais comme la butte est déjà assez haute, il n'est peut-être pas judicieux d'y mettre des plantes qui montent trop haut. Sinon, l'idée est de profiter des micro-climats et des micro-terroirs :

- au bord du mur pour les plantes qui aiment bien être au sec et dans un sol pas trop fertile
- plus près du tas de compost pour celles qui aiment l'humidité et l'azote
- côté Sud pour celles qui aiment la chaleur
- côté Nord pour celles qui aiment être un peu à l'ombre des autres
- près du bord pour celles qui ont tendance à vouloir déborder
- entre les pierres du mur pour des plantes de rocaille etc



Remplissez le cercle de substrat !

C'est le principe des lasagnes de permaculture : une succession de couches de matériaux compostables différents pour enrichir le sol qui va nourrir les futurs plants. Au fur et à mesure du remplissage, il faut donc alterner :

- du bois mort pour former l'activateur biologique de la structure, grâce à l'activité bactérienne, la présence de champignons et le réservoir d'humidité,
- des cartons (non imprimés) pour attirer les lombrics,
- des branchages frais pour aérer et encourager les champignons,
- du fumier pour l'azote, ou autre matière organique,
- des cendres de bois pour le phosphore
- du compost et /ou du lombricompost mûrs en surface.

Remplissez la partie centrale

Elle est remplie quotidiennement avec les déchets ménagers puis arrosée :

En accédant à la partie centrale par le passage précédemment créé, déversez du haut de la colonne les éléments compostables comme les épluchures de légumes et de fruits (sauf agrumes), le carton en morceaux, le papier journal...

Déversez les eaux ménagères non polluées comme l'eau de vaisselle avec détergents écologiques, l'eau de lavage de la salade, l'urine...

La communication entre les 2 parties permet de maintenir la fertilité de la partie cultivée.

Au cas où le composteur se remplirait trop vite, prévoyez de récupérer le compost mûr par une trappe au niveau du sol qui peut être une pierre plate amovible.



POURQUOI CETTE TECHNIQUE DE CULTURE EST-ELLE SI PERFORMANTE ?

Cinq raisons expliquent les rendements exceptionnels du Keyhole Garden !

- **Nourrir le sol** : en réunissant en un même lieu le jardin et le compost, la tour de compostage installée au milieu du Keyhole permet d'irriguer et de nourrir de façon lente et homogène l'ensemble de l'espace de plantation comme avec un goutte à goutte naturel.
- **Respecter le cycle du vivant** : construit selon la technique de la lasagne de permaculture, le Keyhole est construit en couches successives disposées comme un substrat forestier disposant de tous les apports nécessaires à la vie naturelle du sol et à la nutrition des plantations et au cycle du vivant. A la base, du bois en décomposition va agir comme activateur biologique de la structure grâce à l'activité microbienne et champignonnière (mycorisation), rendant la butte auto-fertile.
- **Préserver l'inertie de la terre** : le muret en pierre préserve l'inertie thermique et hydrique de la structure, favorisant ainsi le rendement du sol.
- **Optimiser l'arrosage** : les trois cheminées d'humidification (ou « cheminées Morel ») permettent de favoriser le captage naturel de la rosée et de limiter le besoin d'arrosage en favorisant la réserve naturelle d'eau à la base de la structure et la remontée d'humidité (et de nutriments) par capillarité.
- **Favoriser l'énergie** : la culture circulaire favorise le « captage » de l'énergie cosmo-tellurique.



Sources : www.rustica.fr - verslaterre.com - ooreka.fr - hortmag.com - 18h39.fr



TRUCS ET ASTUCES POUR TENDRE VERS LE ZÉRO DÉCHET.

Comment faire son Gel désodorisant maison ?

Voici une recette simple, efficace et naturelle .



Pour 2 petits pots en verre :

- ½ verre d'eau
- 2 feuilles de gélatine alimentaire (ou 2gr d'agar agar)
- 1 c à café de sel
- 1 c à café d'huile essentielle au choix
- Thé ou tisane colorée

Méthodologie :

- Mettez à chauffer dans une casserole, l'eau avec le thé ou la tisane (pour colorer le mélange).
- Faire ramollir la gélatine dans l'eau froide puis mettez-la à fondre dans la casserole, mélanger.
- Ajouter le sel, mélangez à nouveau. Le sel aidera à la conservation.



- Au fond de chaque pot déposez une déco colorée (zestes de citron, branche de conifère, etc...) qui tiendra naturellement le pot, puis les huiles essentielles et enfin, répartissez le contenu de la casserole dans le pot.

Idéal et naturel pour des petites pièces.
L'odeur se diffusera pendant quelques semaines



«LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE» PEUT VOUS AIDER À PAYER VOTRE FACTURE

Le fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de chauffage et dont les revenus sont limités.

Voici les conditions auxquelles vous devez satisfaire pour prétendre vous aussi à cette allocation de chauffage.

- Vous vous chauffez avec un des types de combustible suivants :
 - Gasoil de chauffage
 - Pétrole lampant
 - Gaz propane en vrac.
- Qui peut bénéficier de cette allocation chauffage :
 - Les personnes ayant des revenus limités.
 - Les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité.
 - Les personnes endettées.

Toutefois, le montant annuel brut imposable des revenus du ménage doit être inférieur à 19.566,25€ majorés de 3.622,24 € par personne à charge.

Si vous répondez aux critères ci-dessus, vous pouvez prétendre à une allocation chauffage qui peut atteindre un maximum de 210 € par an.



- Où et quand introduite votre demande ?
Après du C.P.A.S. d'Ittre, dans les 60 jours calendrier suivant la livraison du combustible.
- Quels documents devez-vous nous communiquer ?
 - Une copie de la carte d'identité du demandeur
 - La facture ou le bon de livraison du combustible
 - L'avertissement extrait de rôle le plus récent en matière d'impôts des personnes physiques.

Vous êtes dans les conditions pour bénéficier de l'allocation de chauffage ;

Vous avez des questions ;

Vous ne savez pas si vous êtes dans les conditions ;

Je vous invite à appeler le C.P.A.S. au 067/64.71.67 ou à vous rendre aux permanences du CPAS (mardi et jeudi de 9h00 à 11h30).



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0495/52 36 15 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAITIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK, Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale



ETAT CIVIL : DU 19/11/2020 AU 28/12/2020

Suite à l'entrée de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans

le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via population@ittre.be.



NAISSANCES

ALLAL NAËL : né le 29/10/2020



DÉCÈS

LEMAIRE MARIUS (25/06/1931 – 16/11/2020)

DEVILLE MONIQUE (10/09/1937 – 19/11/2020)

WETZEL JEAN (15/03/1945 – 21/11/2020)

MEUNIER EMILIE (07/07/1920 – 23/11/2020)

VANDE VELDE RAYMONDE (12/07/1932 – 03/12/2020)

MAHIEU MICHEL (14/04/1944 – 13/12/2020)

MOINSE LINA (02/04/1920 – 17/12/2020)

DALOSE LOUISE (06/10/1931 – 18/12/2020)

LA ROCHE DENISE (24/03/1937 – 21/12/2020)

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL :

26 JANVIER 2021

À 19 HEURES –

EN VISIO-CONFÉRENCE

Retransmission en direct
sur la page facebook communale –
lien au départ du site internet communal.

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**